

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Adressez tout ce qui concerne l'Administration à M. O. RANDOLET
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47

Le Petit Havre

RÉDACTION
Adressez tout ce qui concerne la Rédaction, 35, Rue Fontenelle, 35
TÉLÉPHONE: N° 7.60

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

Table with columns: Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Europe, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

Dernière Heure

Paris, trois heures matin

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Table with columns: LONDRES, 27 Janvier, Dépeche de 4 h. 30. Rows: METAUX, ETAIN, FER.

NEW-YORK, 27 JANVIER
Cotons: janvier, baisse 10 points; mars, baisse 10 points; mai, baisse 10 points; octobre, baisse 9 points. — A peine soutenu.
Cafés: hausse 9 à 11 points.

Table with columns: NEW-YORK, 27 JANVIER. Rows: Cuivre Standard disp., Amalgam. Cop., Fer.

Table with columns: CHICAGO, 27 JANVIER. Rows: Blé sur., Mais sur., Saindoux sur.

LE BUDGET DE 1914
Le ministre des finances a demandé à être entendu par la Commission du budget pour se concerter avec elle sur les moyens de faire venir en discussion dans le plus bref délai possible le budget de 1914 et les crédits extraordinaires nécessaires à la défense nationale.

A LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

La Commission de l'enseignement a approuvé le rapport de M. Ellen Prevost sur la proposition tendant à ce que la nomination des instituteurs et des institutrices titulaires soit faite par les inspecteurs d'académie après avis d'un Comité présidé par lui et comprenant les inspecteurs primaires du département, le directeur et directrice des écoles normales, les représentants élus des instituteurs au Conseil départemental.

A L'AMBASSADE DE FRANCE DE SAINT-PETERSBOURG

SAINT-PETERSBOURG. — L'empereur recevra M. Deicasse demain jeudi en audience de congé. M. Paléologue est attendu pour le 12 février.

LE CONGRÈS SOCIALISTE D'AMIENS

AMIENS. — M. Hervé déclare que s'il a attaqué les socialistes timides hostiles à toute division des travailleurs sur les questions théologiques et confessionnelles, c'est que pour lui la formule « la religion est une affaire privée » est une formule glissante, louchée et dangereuse.

FIN DE GRÈVE

RIVE-DE-GIER. — La grève des ajusteurs des Ateliers de la marine de Lorette est terminée; le travail reprendra demain jeudi, aux conditions de l'administration.

L'AFFAIRE PRIEU

M. Bourdeaux, juge d'instruction, a confronté hier M. Schneider qui porta plainte contre M. Pollet pour détournement de dossier de l'affaire Prieu, enfermé dans un coffre-fort d'un établissement de crédit.

L'AFFAIRE GERMAIN

Sur mandat de M. Genty, juge d'instruction, M. Darré, commissaire de police aux délégations judiciaires, a fait une perquisition hier matin dans les bureaux de l'avocat conseil de M. Germain, directeur de la Cote et de la Banque française des Comptes courants.

CHEZ LES MINEURS

DOUAL. — Le Conseil national de la Fédération des mineurs de houilles de France réuni hier à Douai a adopté un ordre du jour affirmant sa volonté de faire aboutir le retrait de 2 francs et même au-dessus de 2 francs à 50 ans d'âge, après 25 ans de service, demandant l'approbation de la Caisse de Liquidation prévue dans le projet de retrait de la Chambre et protestant contre le rétablissement de la longue coupe que les Compagnies veulent rétablir entre la promulgation et l'application de la loi de huit heures.

SUICIDE DE L'ASSASSIN DE M. DE VALDROME

TANGER. — L'assassin de M. de Valdrome s'est pendu dans sa cellule, au moyen de ses bretelles.

L'AVIATEUR RAYBAUD A LA POINTE-A-PITRE

LA POINTE-A-PITRE. — Samedi dernier l'aviateur Raybaud, qui volait au-dessus de la ville, ayant été pris dans un remous, a dû atterrir en ville.

LE COMMANDANT EVANS A PARIS

La Société de Géographie a reçu hier soir en séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du président de la République, du président du Conseil des ministres et de nombreuses notabilités les survivants de la dernière expédition antarctique du capitaine Scott.

LE GOUVERNEMENT DU CANAL DE PANAMA

WASHINGTON. — Le président Wilson a signé une ordonnance d'après laquelle le gouvernement permanent du canal de Panama fonctionnera à partir du 1er avril.

LES AFFAIRES D'ORIENT

ATHÈNES. — Trois cents à banais ont arboré le drapeau albanais sur Treksa et Groboiska qu'ils ont occupés vendredi.

BULLETIN MILITAIRE

Les Soutiens de Famille
Le ministère de la guerre communique la note suivante: Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que les familles des militaires de la classe 1912 qui ont contracté des engagements de trois ans dans la cavalerie et les batteries à cheval, sous le régime de la loi du 21 mars 1905, bénéficient des allocations pour soutiens de famille qui avaient figuré parmi les avantages dont la perspective avait été envisagée dans les instructions relatives à ces engagements.

INFORMATIONS

M. Poincaré à l'exposition des animaliers
Le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont visité hier après-midi la deuxième exposition des artistes animaliers. M. Raymond Poincaré, qui était accompagné du colonel Aubert, a été reçu par MM. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police; le marquis de L'Age, président d'honneur; Armand Dayot, président; le comte Clary, vice-président, et les membres du comité d'organisation du Salon.

Les Grandes Voies de Navigation

Une large part de l'impulsion donnée à la navigation maritime revient à la France qui a pris l'une des premières places dans le commerce international et s'est appliquée à créer et à entretenir un mouvement économique plus intense entre elle et ses nombreuses possessions coloniales dispersées dans toutes les mers.

Nouvelles Politiques

Conseil des Ministres

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

A la Fédération des Gauches

Le comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin, rue Saint-Roch, 161, sous la présidence de M. Aristide Briand.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué de la séance d'hier matin présidée par M. Compère-Morel, M. Basly, député du Pas-de-Calais, vient expliquer son attitude dans le vote de l'article 12 sur les retraites minières, attitude qui lui vaut d'être l'objet d'une proposition de blâme et d'une demande d'exclusion.

LES BAINS EN PISCINE

Il ne saurait, de notre côté, nous laisser indifférents puisque les transatlantiques et les navires de commerce qui font la traversée entre les pays d'Europe septentrionale passent par le Pas-de-Calais et que la plupart font escale dans certains de nos ports, particulièrement Calais, Le Havre et Cherbourg.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

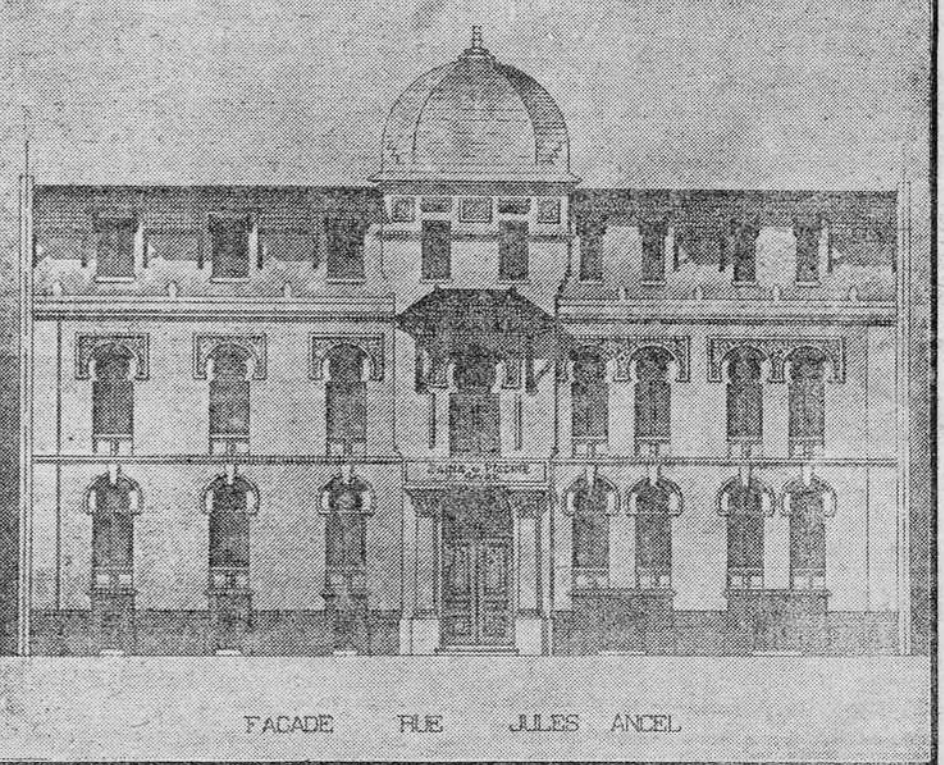
Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

Le Congrès Socialiste d'Amiens

Un délégué suppléant de la Seine, M. Canvin, monte à la tribune, et critique vivement le rôle de M. Basly.

LES BAINS EN PISCINE



Clôture Petit Havre

A plusieurs reprises, nous avons fait connaître les raisons qui militaient en faveur de la création en notre ville d'un vaste établissement d'hydrothérapie, qui ne fut pas seulement un établissement de bains et de thérapie, mais fut aussi un lieu de réunion de notre jeunesse.

Des premiers nous avons proclamé l'existence au Havre, où tant de personnes sont appelées à naviguer, ou même sont simplement exposées à tomber dans l'un de nos nombreux bassins, constituait une nécessité d'un intérêt primordial.

Notre appel, ainsi qu'on l'a pu voir dans les lettres que nous avons publiées, a reçu l'approbation de tous les Sociétés de natation de notre ville; mais, chose plus précieuse encore, un Comité s'est formé qui a pour tâche de réaliser en notre ville une vaste installation de sports et de bains, avec piscine de natation.

Un projet fort habilement étudié par M. René Liénard, architecte de notre ville, a été soumis le 15 décembre dernier aux dirigeants des diverses Sociétés sportives.

Sauf quelques objections dans les détails qui ont fait depuis lors l'objet de nouvelles études de l'architecte, le projet a reçu de tous ceux qui ont été appelés à l'examiner.

Il a paru si intéressant que MM. Louis Brindeau, sénateur; Jules Siegfried et Georges Ancel, députés; Henri Gèsthal, maire du Havre, ont accepté de le placer sous leur patronage.

Tous les pouvoirs publics, et en particulier les membres de la municipalité du Havre auxquels il a été soumis, ont accordé l'accueil le plus bienveillant et la promesse du plus large concours possible.

L'établissement, dont nous reproduisons aujourd'hui le projet de façade, devra s'élever dans la rue Jules-Ancel, non loin de la Caisse d'épargne, c'est-à-dire au centre même de la ville.

Le service de bains-douches attenant à la piscine est, dès maintenant, appelé au plus grand succès; les établissements de bains-douches déjà installés au Havre donnent, malgré leur petit nombre de cabines, certains jours jusqu'à 400 baigneurs.

Nous donnons aujourd'hui une vue de la future façade. Ajoutons que l'établissement comprendra: un rez-de-chaussée: une vaste piscine de 35 mètres de long sur 12 mètres de large, autour de laquelle seront disposées les cabines; en façade, des locaux de massage, hydrothérapie, bains médicaux réservés aux dames, ainsi que les locaux nécessaires aux différents services de l'établissement.

En premier étage seront disposés les salles de bains de baignoires, la salle de gymnastique médicale et une grande salle de 300 mètres carrés où seront organisés les cours de gymnastique, ainsi que diverses réunions sportives.

Tel est le projet qui, espérons-le, sera prochainement une réalité. A. P.

tre en cause M. Gustave Hervé, c'est son tour de parole jusqu'à ce que le directeur de la Quercy Sociale soit dans la salle.

M. Argence, délégué des deux Savoies, soutient la motion de la fédération. Il demande que la question de la réforme électorale soit soumise à un référendum.

M. Valéry monte alors à la tribune. Le maire de Nîmes dit qu'il veut répondre à M. Argence, mais qu'il ne s'occupera pas du ton courtois qui règne depuis le commencement du Congrès ; mais Hervé a toutefois dépassé la mesure en combattant, dans son journal, les élus de Nîmes à propos des élections municipales.

Une conjonction semble s'être formée dans la presse pour dénigrer l'action des socialistes de Nîmes, qui ne seraient à l'Hôtel de Ville que grâce à un pacte avec la réaction. Ce n'est pas d'hier pourtant, c'est depuis 1908 que les socialistes occupent la mairie de Nîmes. La situation est la même dans la ville en 1913 qu'en 1908.

A cette époque, les groupes socialistes sont allés à la bataille avec une liste commune de 29 candidats. La ville est divisée depuis 20 ans en deux sections électorales, et ce second accord a été établi par la fraction qui s'intitule républicaine. Le parti socialiste a dû supporter cette situation en laissant les royalistes maîtres dans une section, alors que le parti républicain semble être monopolisé par la bourgeoisie protestante qui dénie tous les pouvoirs.

Les socialistes, pour qui la religion est une affaire privée, ont dit : « Nous n'avons pas à connaître ces dissensions religieuses », et ont dit aux prolétaires de toutes confessions : « Venez à nous ».

LE PARLEMENT

SENAT

Séance du 27 Janvier

La séance est ouverte à 3 h. 25, sous la présidence de M. ANTOINE DUBOIS, président.

Le président annonce à ses collègues la mort de M. Ringot, sénateur du Pas-de-Calais, et retrace la carrière du défunt.

L'aéronautique militaire

Le Sénat reprend la discussion de l'interpellation de M. R. YMOND sur l'aéronautique militaire.

M. REYMOND continue son discours. Tout est à faire, dit-il, pour l'organisation de la défense de l'aéronautique, et il insiste sur la nécessité de mieux surveiller l'achat et la fabrication des avions armés, d'encourager les constructeurs et aussi les jeunes gens qui se destinent à l'aviation. Il faut créer une école supérieure d'aviation qui deviendrait le séminaire de tous les grands chefs en aéronautique.

M. REYMOND demande aussi qu'on améliore les modes de recrutement des officiers élèves-aviateurs, qu'on perfectionne les méthodes d'enseignement et d'expérience, et aussi qu'on accorde des avantages matériels à nos aviateurs militaires.

L'Allemagne et l'Angleterre disposent aujourd'hui d'appareils militaires que les nôtres. Elles ont d'ailleurs copié nos marques et les perfectionnent.

Cela ne veut pas dire que la partie soit perdue pour nous. Mais il faut réveiller chez nous les initiatives et faire de nos constructeurs tout ce qu'ils peuvent donner.

Comment les encourager ? Par des achats d'appareils d'essai, par des primes et concours et aussi en favorisant le cadre divers constructeurs pour la construction d'appareils de type uniforme.

Le sénateur de la Loire poursuit en ces termes : « La fin de la dernière séance, je disais qu'il faudrait que les officiers aviateurs pussent obtenir des avances mensuelles être destinées à faire un temps de troupes minimum. M. le Commissaire du Gouvernement me répondit que la règle contre laquelle je m'élevais était une règle générale, qu'elle s'appliquait à toutes les armes.

Or, cette règle n'était pas exacte ; dans le cas de l'aviation, elle était fautive, car elle empêchait le commandement de la troupe dont les dépenses avancées de passer un certain temps parmi la troupe.

Arrive à la question de l'organisation. Nous avons établi une direction de l'aéronautique ; c'est un pas vers l'autonomie. Le rôle du directeur est de contrôler et de faire l'indépendance de son arme, de ce qu'il est artillerie, il n'a senti pas que le génie doit être sacrifié à l'artillerie et on ne doit pas entendre dire que le génie ayant été favorisé par les deux premiers inspecteurs, le jour est venu de l'artillerie.

L'orateur conclut en demandant au ministre de donner à l'aéronautique une organisation autonome qui permette à la nouvelle arme de remplir utilement son rôle important de celle qui joue en temps de paix comme en temps de guerre.

M. CAZENÈVE proteste ensuite contre le transfert à Dijon de l'école d'instruction d'aviation militaire installée à Bron, près de Lyon.

Le Sénat entend ensuite M. MAXIME LECOMTE qui montre l'utilité des centres d'aviation de Meauville, puis M. ROULLE qui appuie les observations de M. REYMOND et enfin M. HERVEY, HERVEY et REYMOND. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 7 heures.

Séance jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 Janvier

(Séance du matin)

La Chambre a repris hier matin, sous la présidence de M. ATGAGNON, vice-président, la discussion des interpellations sur l'indigénat en Algérie.

L'indigénat

M. GEORGES LEYGUES, M. THOMSON ont protesté contre les séances du matin qui aboutissent à de tels résultats.

Comme M. MESSIMY, au début de son discours, se défendait de vouloir intervenir sur le sujet de l'indigénat, M. THOMSON a dit : « Ce serait d'être, à fait observer M. THOMSON, devant sept députés... » Et M. GEORGES LEYGUES a ajouté : « On discuterait devant plus de collègues et avec plus de dignité si nos débats avaient lieu l'après-midi... »

Mais l'Empire est tombé... et beaucoup d'autres gouvernements après... et nous sommes en République... et il est bien certain que si votre mari ne peut pas présenter à l'état civil un enfant du sexe mâle, son titre va s'éteindre et le majorat de deux cent mille livres de rente disparaîtra... Ce serait absurde, idiot !... Ce serait détruire une situation magnifique... et au bénéfice de qui, s'il vous plaît ? D'un gargarisme, qui s'appelle Monsieur le Budget !...

C'est cela, ma bonne amie, que nous ne permettrons pas !... Vous me voyez maintenant tout aussi convaincu que vous à cet égard... car la tentation est trop forte en vérité, devant la nouvelle folie de Monsieur le Duc !... Il nous livre la place... tant pis pour lui !... Non... s'écia le notaire, avec un geste guerrier : tant mieux pour lui ! tant mieux pour la France ! car ne serait-il pas déplorable que le descendant du maréchal duc de Ponte-Nevo ait le sang d'une Anglaise dans les veines !

— Mon Dieu ! comme vous me faites frissonner quand vous me dites cela !

— Eh ! mon amie, ne faut-il pas examiner le danger dans toute son étendue ?... Ne sentez-vous pas que c'est cela surtout, qui me pousse, qui me détermine à accomplir... moi !... moi !... une chose semblable... Mais je veux encore espérer... malgré tous vos pressentiments, malgré votre luxe de prédictions, de divinations, de liseuses dans la main, de boîmes-femmes aux épingle... que nous n'en viendrons pas là !

Il avait à peine achevé ces mots qu'une sonnerie de téléphone retentissait sur la table de la duchesse. Et dès qu'elle eut porté le récepteur à son oreille, elle avait une petite secousse ; puis :

— Qui... oui... envoyez-la moi, ordonnait-elle : je vais la recevoir.

Pour M. MESSIMY, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une réforme profonde dans la législation et surtout dans les mœurs, qui aura comme préface la suppression de l'internement des indigènes et celle des pouvoirs disciplinaires des administrateurs des communes mixtes. Cette réforme ne consistera pas à donner aux indigènes l'égalité des droits politiques, personne ne la réclame, mais un régime représentatif qui permette aux indigènes de pouvoir en toute liberté faire entendre leur voix et de saisir l'opinion publique de leurs revendications.

Il faut accorder aux électeurs le droit de participer à l'élection du maire qui est un puissant personnage en Algérie.

Dans les Conseils municipaux, dans les Conseils généraux et aux délégations financières, il est nécessaire que les représentants des indigènes soient choisis librement par eux et qu'ils ne soient pas désignés comme actuellement par l'administration.

Pour l'Algérie les indigènes sont-ils ainsi écartés et réduits à un silence aisé ou médian ?

M. CUTOLO, député de Constantine, a protesté contre les critiques adressées à l'administration algérienne et aux colonies.

M. le directeur de l'Administration est venu maintenir l'ordre et la puissance française. Avant de révoquer l'âme des indigènes, il fallait leur donner du pain. C'est ce qui a été fait.

Il faut que les indigènes soient compatibles avec notre souveraineté et elles doivent s'opérer par étapes.

La suite de la discussion a été renvoyée à mardi matin.

(Séance de l'après-midi)

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

Les Travaillieurs des Petits Réseaux

On renvoie à la fin de la séance, conformément au règlement, un projet de résolution de M. CECILIAUX invitant le gouvernement à hâter le vote au Sénat du projet de loi adopté par la Chambre sur la retraite des travailleurs des petits réseaux et des tramways.

Les Caisse des Ecoles

La Chambre continue la discussion du projet de loi relatif à la Caisse des écoles.

On réserve l'article 1er. Il est ainsi conçu :

« La Caisse des écoles a pour but de faciliter l'enseignement des enfants publics par tous les moyens possibles à encourager la fréquentation scolaire. »

M. DE RAMEL défend un amendement tendant à étendre le bénéfice de cet article aux écoles privées.

M. le ministre est d'accord, dit-il, pour assurer, par tous les moyens possibles la fréquentation scolaire.

Mais, d'après les lois de 1882 et de 1883, cette obligation est accomplie soit que les enfants fréquentent l'école publique, soit qu'ils fréquentent l'école privée.

« Au point de vue de la morale, de la justice et de l'équité fiscale, il ne doit être fait aucune distinction dans la distribution des secours, entre les enfants pauvres des deux catégories. »

En réalité, tous les enfants pauvres sans distinction ont droit à une part des fonds payés par tous les contribuables.

M. le ministre dit que les enfants pauvres des écoles privées pourront s'adresser au Bureau des bienfaits.

Mais ce serait un véritable leurre, car le Bureau des bienfaits n'a pas, le plus souvent, de ressources pour cet objet.

D'ailleurs, de quel droit l'Etat, qui ne donne rien au Bureau des bienfaits, lui réserverait-il ces enfants ?

« L'Etat est suffisamment armé pour la défense de l'école laïque. Il n'a pas besoin d'offrir une prime à l'école qui viendra à l'école publique. »

Il serait pénible de voir un pays, d'un côté, à rayonné sur le monde, offrir la justice et la liberté.

L'orateur espère qu'il n'en sera pas ainsi et que la Chambre ne voudra pas signer une œuvre qui serait une œuvre de partialité et d'injustice.

M. CECILIAUX a fait un amendement tendant à ce que la répartition proportionnelle entre les enfants de toutes les écoles des ressources provenant des Caisse des écoles.

Le projet de loi est de secourir les enfants qui gèlent de froid ou qui n'ont pas de vêtements.

Il est singulier qu'on demande à tous les contribuables de payer ce qui sera distribué aux certaines catégories d'enfants.

Il s'agit en ce moment non pas d'une œuvre d'enseignement, mais d'une œuvre d'assistance.

Mais, pour aucune des lois d'assistance antérieures, on n'a fait de distinction dans la répartition.

Il faut faire la solidarité entre tous les enfants de France.

M. ADRIEN VERBA, rapporteur, répond que le projet sur la caisse des écoles fait partie intégrante de la loi sur l'enseignement.

ceptable que la condition d'établir le monopole. On invoque l'exemple de certains pays étrangers ; mais, dans ces pays, le régime des écoles est différent du nôtre : ce n'est pas de l'école laïque, ce n'est pas de l'école subventionnée. Il est inadmissible que l'Etat fournisse à ses adversaires de l'argent pour combattre le régime qu'il a institué.

M. Germain Périé se trompe s'il croit que les militants, les socialistes donneront de l'argent pour qu'il soit distribué à tous les enfants pauvres sans distinction. C'est la une idylle.

Il reste aux écoles privées le droit de recourir au Bureau des bienfaits, mais la commune peut subventionner.

Jamais personne ne s'est opposé à la distribution de secours aux enfants des écoles privées par le Bureau des bienfaits.

Nous avons un régime très libéral : nous avons la liberté d'enseignement ; il faut en accepter les charges et la responsabilité.

On a dit que l'école laïque était la pierre angulaire de la République, mais les paroles ne sont pas, il faut qu'elles soient suivies d'actes efficaces.

C'est pourquoi les républicains réservent jalousement les fonds de la Caisse des écoles pour l'école publique.

M. le rapporteur consulte la Chambre sur l'amendement de M. Germain Périé, qui consiste à ajouter dans le texte de l'article 1er, les mots « et privés », après ceux de « écoles publiques ».

Le texte est adopté à l'unanimité.

Par 436 voix contre 139, l'amendement est repoussé.

L'article 2 est adopté.

M. DRETON présente un amendement ainsi conçu :

« Ajouter à l'article 2 : « Dans chaque commune, le Bureau des bienfaits devra assurer aux familles nécessiteuses des secours destinés à permettre la fréquentation régulière de leurs enfants à l'école où ils sont inscrits. »

M. le ministre de l'Instruction publique répond qu'il ne peut, à aucun prix, accepter le texte de M. Dretton.

Il existe, à l'heure actuelle, 23,000 communes où il n'y a pas d'école privée.

Il reste donc 15,000 communes qui ont des écoles privées.

Sur le premier paragraphe de l'amendement, il faut observer que jamais question politique ou religieuse ne s'est posée à l'entrée des Bureaux des bienfaits.

D'autre part, ce paragraphe fait du Bureau des bienfaits l'instrument de la fréquentation scolaire.

« Il n'est pas à l'occasion d'une loi scolaire qu'on peut renouer tous les principes qui ont cours en matière de Bureaux des bienfaits. »

Le système que préconise M. Dretton pour remplir la caisse des Bureaux des bienfaits a pour résultat de réduire un million aux enfants qui fréquentent l'école publique pour 1 reporter sur les enfants qui fréquentent l'école privée.

En outre, M. Dretton accorde la subvention dans des conditions telles que la prospérité de l'école publique viendra en aide à l'école privée.

M. Dretton réagit en outre avec la jurisprudence du Conseil d'Etat.

Dans ces conditions, le ministre propose à la Chambre de ne pas prendre l'amendement en considération.

Après une réplique de M. DRETON, l'amendement est repoussé par 316 voix contre 213.

L'article 3, qui avait été réservé, est adopté à mains levées.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Séance ce matin.

La séance est levée à 7 h. 30.

de pirouetter à travers les airs que de s'y promener tranquillement, suivant les principes normaux, en toute sagesse.

M. Clavelle et une Commission d'Etudes à Rouen. — L'adjudication des nouveaux Bâtimens.

On sait que depuis quelque temps, l'Administration des chemins de fer de l'Etat procède, conjointement avec le gouvernement, à l'étude d'un projet de réorganisation de la comptabilité du réseau. Dans ce but, une Commission a été créée ; elle est composée d'une vingtaine de membres et comprend des conseillers à la Cour des comptes, des inspecteurs des finances et des hauts fonctionnaires du réseau ; c'est M. Clavelle lui-même qui la préside.

Désireux de permettre aux membres de cette Commission — la « Commission financière » — de se rendre compte sur place des méthodes de comptabilité en usage dans certains services, notamment dans les ateliers et magasins d'approvisionnement, le directeur du réseau pensa que les services de Sotteville étaient désignés pour cet examen. Leur importance assurée, une étude sérieuse, leur proximité de Paris rendait plus agréable le déplacement.

C'est ainsi que, lundi matin, les membres de la Commission et M. Clavelle auxquels s'étaient joints MM. Fouan, ingénieur en chef du service d'exploitation, et Bauer, ingénieur en chef du service des voies et bâtiments, prirent place dans un wagon-salon attaché au rapide qui part de Paris Saint-Lazare à 8 h. 17.

A leur arrivée à la gare de la rue Verte, ils furent reçus par MM. Drieu, ingénieur principal, et Perrier de Mondouville, ingénieur de l'exploitation pour l'arrondissement de Rouen ; Martin, ingénieur principal du service des voies et bâtiments pour le même arrondissement ; Leclat, ingénieur principal du service du matériel et Marcy, ingénieur principal du service des voies pour l'arrondissement de Sotteville ; Eugène, chef de gare principal de Rouen rive-droite ; Bontaud, chef de section des travaux de reconstruction de la gare ; Chenet, chef de section de Rouen, rive-droite, etc., etc.

Mais il eût été inconcevable que les membres d'une Commission chargée de l'Etat vinssent à Rouen sans examiner les travaux en cours à la gare même et dans la région. M. Clavelle tint donc à faire les honneurs de ces travaux et avant que la Commission ne se rendit à Sotteville, il la conduisit sur les chantiers.

Il la retint particulièrement à la nouvelle entrée du tunnel Bavoisais. Puis, commissaires, directeurs et ingénieurs gravirent l'étroite passerelle qui bondait au-dessus de la voie, où un chantier a été installé.

Une surprise attendait à leur arrivée à cette place les personnes qui accompagnaient M. Clavelle. Alors que d'en bas ils ne pouvaient apercevoir que l'enchevêtrement des poutres qui soutiennent les terres, elles constataient soudain que la nouvelle tête du tunnel est presque complètement bâtie. Le cintre de briques blanches qui encadrait et qui soutient des rouleaux de briques rouges est posé et la voûte maintenant est reliée au piedroit.

M. Clavelle expliqua aux commissaires le procédé employé pour permettre cette construction sans gêner d'une façon trop considérable le service d'exploitation et comment, pour assurer celle des chambres d'entrée, on continuerait d'utiliser les galeries existantes, cette fois, au-dessus de la voûte. Il leur fournit d'abondants détails techniques sur les projets en voie de réalisation, sur les systèmes adoptés. Il leur fit remarquer notamment que la période de gelées intenses dont nous venons de souffrir n'avait pas ralenti les travaux et qu'ils continuaient d'être exécutés à chaud et de carbonate de soude non cristallisé.

De l'observatoire où ils se trouvaient, les invités de M. Clavelle pouvaient d'ailleurs jeter sur les travaux un coup d'œil d'ensemble. Ils avaient de chaque côté le regard de soutènement qui s'avance rapidement vers l'entrée du tunnel ; en face d'eux, l'arcature du pont de la rue du Champ-de-Oiseux qui commence à se dépouiller de son coffrage de bois. Le directeur leur indiqua l'emplacement où s'élevaient les nouveaux bâtiments dont l'adjudication est fixée au 26 février prochain, et dont, par conséquent, la construction ne pourra avoir tardé à entrer dans une période active.

Revenus à la gare, les membres de la Commission se réunirent dans le bureau de M. Eugène. M. Clavelle avait pris soin d'y faire disposer les plans de la nouvelle gare et là, en une courtoise et claire conférence, le directeur du réseau exposa la situation actuelle, ce qui a été prévu, ce qui a été fait et ce qui restait à faire. Ajoutons que les auditeurs suivirent avec attention et intérêt ces explications qui ont pu les convaincre de l'importance et de l'urgence de travaux dont la réalisation permettra enfin à la gare de la rue Verte d'être à la hauteur des progrès réalisés dans le service des trains.

A 11 heures, un déjeuner intime réunissait à l'hôtel de Dieppe le directeur du réseau, ses ingénieurs et ses hôtes. A une heure nos visiteurs prenaient place en deux voitures automobiles et se rendaient au viaduc d'Eauplat. Là encore, M. Clavelle fournit aux membres de la Commission de nombreuses explications sur l'état d'avancement des travaux de reconstruction du viaduc.

A côté du viaduc en construction, dans les parages de Sotteville, s'élevaient prochainement une usine électrique destinée à fournir le courant aux gares de Rouen et de Sotteville. Les fouilles nécessaires aux fondations

ont été commencées. Les membres de la Commission d'études s'y arrêtèrent quelques instants.

Il s'agissait enfin de Sotteville où ils remirent le but principal de leur voyage en examinant la comptabilité des ateliers et magasins d'approvisionnement. Inutile de dire que M. Clavelle ne manqua pas l'occasion de leur faire constater l'état des travaux de construction des nouveaux ateliers.

Mais il fallait regagner Rouen, car le train venait. Les visiteurs remontèrent en automobile. Ils prirent cependant pour rentrer le chemin des écoles, le directeur du réseau les ayant conduits d'abord sur la rive gauche, où des voies de raccourcement vont d'ici peu entrer en service.

M. Clavelle et ses invités devaient partir pour Paris à 5 h. 43. Mais quand le train entra en gare et que le directeur et ses ingénieurs eurent pris place dans le wagon-salon qui les avait amenés, et qui, ayant continué jusqu'à Sotteville, avait été attaché au rapide de notre ville à 4 heures, on constata qu'un certain nombre de commissaires n'étaient pas là.

Manquer son train quand on voyage avec le directeur du réseau, c'est tout de même bien le comble de la déveine. Les informés retardataires coururent tout le poids de cette malchance, car à 5 h. 45, deux minutes après l'heure réglementaire, M. Clavelle lui-même donna l'ordre d'expédier le train sans les plus attendre. Ils durent regagner Paris par le train express de 6 h. 23. Et ce fut, à cette journée d'études et de précisions, une conclusion qui ne manquait pas de piquant.

Chaqueques

Le personnel de la police municipale se réunissait en un certain nombre de groupes, à midi, à une heure et demie, pour conférer à sa dernière demeure M. Gaston Nolent, sous-brigadier cycliste, prématurément enlevé à l'affection de ses parents et amis par une foudroyante maladie, contractée en service commandé.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Raoul Nolent, brigadier de police.

Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. Ribet, commissaire central ; Sturminger, ingénieur municipal ; Crespin, commissaire de police retraité ; Loriot, sous-lieutenant de paix retraité ; L. Sénécal, secrétaire général du commissariat central ; Baidini et Frombourg, commissaires de police ; Chemin, lieutenant de paix ; Lemotell, sous-lieutenant ; Boné, brigadier cycliste ; Berthelot, président de l'Amicale de Prévoyance ; Langlois, président de l'Association amicale du Personnel de la Police, des délégués des Sapeurs-Pompiers, de l'Octroi et de la Gendarmerie, et tous les collègues du défunt.

De superbes couronnes avaient été offertes par les comités de la brigade cycliste, par le personnel de la police et par les membres de l'Amicale de Prévoyance des Agents de police du Havre.

La cérémonie religieuse avait lieu à l'église Saint-Michel. On célébra, M. Berthelot, président de l'Amicale de Prévoyance des Agents de police du Havre, a prononcé un excellent discours, dans lequel il a dit :

Nolent, qui est entré dans la police le 1er octobre 1890, est un homme qui a su honorer la confiance de tous ses collègues en portant dans l'exécution de ses devoirs professionnels un zèle et une conscience exemplaires, il fut vite remarqué par ses supérieurs et nommé sous-brigadier de police. Comme tel, il était aimé de ses subordonnés, et, je m'empresse d'ajouter qu'il emporta avec lui l'estime de tous les policiers havrais.

C'est est lui-même qui a la mort improyable est venue arracher tragiquement pour ainsi dire, à l'affection de ceux qui l'avaient pué, et à une nuit jours de peine, il était encore parmi nous, gai, jovial, plein de santé, plein de vie, d'enthousiasme et de bonhomie. Comme tout un moment où nul n'y songea, la loi inexorable de la destinée vint nous le faire trop tôt disparaître.

C'est en service commandé, alors qu'il était sur la brèche, pour le maintien de l'ordre, de la sécurité et de la propriété des citoyens que Nolent a contracté la cruelle maladie qui devait le terrasser.

Il est impossible de penser sans déchirement au désespoir de ceux qu'il laisse, notre regard quitte sa tombe et va vers sa famille éplorée que je vois rassemblée dans cette minute douloureuse, en des étreintes éternelles. Et je me dis : « Comme chef, des uns de nos sympathiques regrets adoucir l'attente de la douleur de sa famille, et au nom de tous le personnel de la police, je leur adresse mes plus sincères condoléances, et je dis un dernier adieu à la dépouille mortelle de notre ami. »

Manifestation de sympathie

Afin de marquer d'une façon amicale deux changements qui viennent de se produire dans le bureau de leur groupement, les membres de l'Association Amicale du Personnel de la Police étaient réunis hier soir à la Brasserie d'Or.

M. Georges Langlois, président de l'Association, arrive, en effet, à l'expiration de son mandat, et M. Clément Caron, secrétaire, vient d'être nommé surveillant du service de la voirie municipale.

En ouvrant la séance, M. Hamont, vice-président de l'Association, exprima ses regrets de n'avoir pu remettre la réunion malgré le malheur qui vient de frapper la famille de leur collègue Nolent, à laquelle il adresse l'expression de ses condoléances émuës.

M. Hamont rappelle ensuite les dévoués services rendus à l'Association par son président M. Langlois et son secrétaire M. Caron depuis 1909. Il les remercie d'avoir, par leurs démarches, obtenu de nombreuses améliorations dans le service des agents, et espère que leurs successeurs marcheront sur leurs traces et mériteront comme eux les sympathies de leurs collègues.

Sur le Réseau de l'Etat

M. Clavelle et une Commission d'Etudes à Rouen. — L'adjudication des nouveaux Bâtimens.

On sait que depuis quelque temps, l'Administration des chemins de fer de l'Etat procède, conjointement avec le gouvernement, à l'étude d'un projet de réorganisation de la comptabilité du réseau. Dans ce but, une Commission a été créée ; elle est composée d'une vingtaine de membres et comprend des conseillers à la Cour des comptes, des inspecteurs des finances et des hauts fonctionnaires du réseau ; c'est M. Clavelle lui-même qui la préside.

Désireux de permettre aux membres de cette Commission — la « Commission financière » — de se rendre compte sur place des méthodes de comptabilité en usage dans certains services, notamment dans les ateliers et magasins d'approvisionnement, le directeur du réseau pensa que les services de Sotteville étaient désignés pour cet examen. Leur importance assurée, une étude sérieuse, leur proximité de Paris rendait plus agréable le déplacement.

C'est ainsi que, lundi matin, les membres de la Commission et M. Clavelle auxquels s'étaient joints MM. Fouan, ingénieur en chef du service d'exploitation, et Bauer, ingénieur en chef du service des voies et bâtiments, prirent place dans un wagon-salon attaché au rapide qui part de Paris Saint-Lazare à 8 h. 17.

A leur arrivée à la gare de la rue Verte, ils furent reçus par MM. Drieu, ingénieur principal, et Perrier de Mondouville, ingénieur de l'exploitation pour l'arrondissement de Rouen ; Martin, ingénieur principal du service des voies et bâtiments pour le même arrondissement ; Leclat, ingénieur principal du service du matériel et Marcy, ingénieur principal du service des voies pour l'arrondissement de Sotteville ; Eugène, chef de gare principal de Rouen rive-droite ; Bontaud, chef de section des travaux de reconstruction de la gare ; Chenet, chef de section de Rouen, rive-droite, etc., etc.

Mais il eût été inconcevable que les membres d'une Commission chargée de l'Etat vinssent à Rouen sans examiner les travaux en cours à la gare même et dans la région. M. Clavelle tint donc à faire les honneurs de ces travaux et avant que la Commission ne se rendit à Sotteville, il la conduisit sur les chantiers.

Il la retint particulièrement à la nouvelle entrée du tunnel Bavoisais. Puis, commissaires, directeurs et ingénieurs gravirent l'étroite passerelle qui bondait au-dessus de la voie, où un chantier a été installé.

Une surprise attendait à leur arrivée à cette place les personnes qui accompagnaient M. Clavelle. Alors que d'en bas ils ne pouvaient apercevoir que l'enchevêtrement des poutres qui soutiennent les terres, elles constataient soudain que la nouvelle tête du tunnel est presque complètement bâtie. Le cintre de briques blanches qui encadrait et qui soutient des rouleaux de briques rouges est posé et la voûte maintenant est reliée au piedroit.

M. Clavelle expliqua aux commissaires le procédé employé pour permettre cette construction sans gêner d'une façon trop considérable le service d'exploitation et comment, pour assurer celle des chambres d'entrée, on continuerait d'utiliser les galeries existantes, cette fois, au-dessus de la voûte. Il leur fournit d'abondants détails techniques sur les projets en voie de réalisation, sur les systèmes adoptés. Il leur fit remarquer notamment que la période de gelées intenses dont nous venons de souffrir n'avait pas ralenti les travaux et qu'ils continuaient d'être exécutés à chaud et de carbonate de soude non cristallisé.

De l'observatoire où ils se trouvaient, les invités de M. Clavelle pouvaient d'ailleurs jeter sur les travaux un coup d'œil d'ensemble. Ils avaient de chaque côté le regard de soutènement qui s'avance rapidement vers l'entrée du tunnel ; en face d'eux, l'arcature du pont de la rue du Champ-de-Oiseux qui commence à se dépouiller de son coffrage de bois. Le directeur leur indiqua l'emplacement où s'élevaient les nouveaux bâtiments dont l'adjudication est fixée au 26 février prochain, et dont, par conséquent, la construction ne pourra avoir tardé à entrer dans une période active.

Revenus à la gare, les membres de la Commission se réunirent dans le bureau de M. Eugène. M. Clavelle avait pris soin d'y faire disposer les plans de la nouvelle gare et là, en une courtoise et claire conférence, le directeur du réseau exposa la situation actuelle, ce qui a été prévu, ce qui a été fait et ce qui restait à faire. Ajoutons que les auditeurs suivirent avec attention et intérêt ces explications qui ont pu les convaincre de l'importance et de l'urgence de travaux dont la réalisation permettra enfin à la gare de la rue Verte d'être à la hauteur des

GALERIE S. JARRE

DERNIERS JOURS des

SOLDES

avant INVENTAIRE

Voix en Dernière Page l'énumération des Principaux Articles.

représentant *Napoléon Ier*, et la statue de M. Caron.

De magnifiques gerbes de fleurs furent offertes à Mmes Langlois et Caron qui se trouvaient présentes à la fête, et chacun applaudit les artistes qui venaient d'être décorés.

Avec effusion M. Langlois remercia ses collègues des marques de sympathie qu'on venait de lui prodiguer. Il se félicita de l'essor que son association avait pris et dit qu'il avait confiance qu'on avait placé en lui pour durer longtemps encore, car bien qu'il n'eût que cinquante ans, il se sentait plein de jeunesse et de vitalité. Il tendrait toujours les bras à ses collègues pour les aider et les conseiller aux moments nécessaires.

M. Caron remercia également ses collègues de leur délicate attention. Il se dit très fier d'avoir rempli les devoirs de secrétaire, et se plait à reconnaître les mérites de M. Langlois dans l'accomplissement des missions délicates ayant pour but l'intérêt des agents.

Il se montre réjoui que leurs collègues sauront mener l'association dans le même chemin qu'il a conduit à la prospérité.

Enfin, M. AURY, délégué de l'amicale de l'Octroi, félicita ses camarades de leur bon esprit de solidarité et croit que pour le rendre plus efficace encore une Fédération entre les Amicales des Employés municipaux serait utile. Avec l'espoir de voir se réaliser ce vœu, il Alloya boire à la prospérité de l'amicale du Personnel de la Police du Havre.

Pavillons arborés

Les bureaux du consulat d'Allemagne, ont arboré hier le pavillon national à l'occasion du 90^e anniversaire de l'empereur Guillaume I^{er}.

A cette même occasion, les navires allemands présents dans le port avaient hissé le grand pavois et mis le drapeau national en tête de mat.

Administration de la Marine

Par décision du sous-secrétaire d'Etat de la marine en date du 23 janvier 1914, M. Maurice-Jean-François Laplace, commis principal de 1^{re} classe du personnel d'administration de l'inscription maritime, en service au Havre, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Laplace est très avantageusement connu de notre communauté maritime. Plus particulièrement dans les services de la Compagnie Générale Transatlantique, il s'est distingué par son impartialité et l'exactitude de son service, de nombreuses sympathies.

La Crise du Harang

La saison d'hiver a été jusqu'à présent, désastreuse pour les marins-pêcheurs, à cause de la disparition du harang et du sprat sur nos côtes. La crise s'est aggravée encore par suite de la présence à Trouville, à Honfleur et au Havre de nombreux marins bretons qui avaient été attirés par les résultats assez rémunérateurs de la pêche de l'année dernière et qui se trouvent réduits à la misère.

On attribue en grande partie aux innombrables clients de mer les nombreux départs de la Manche, l'absence du harang et du sprat dont les bancs sont décimés et effrayés par ces voraces destructeurs.

A Trouville, la pêche de l'oeillet, si impatiemment attendue par les familles de marins auxquelles elle apporte un peu de bien-être, est à peu près nulle jusqu'à ce jour. On ne citait guère la semaine passée que trois demi-barques qui ont pêché respectivement cinquante, trente et vingt boîtes vendues à raison de dix-sept francs le demi-hectolitre environ.

Cette pénurie de poisson, jointe à l'hiver rigoureux que nous subissons et qui suspend un grand nombre de travaux, a jeté la gêne dans beaucoup de foyers. Aussi la Municipalité de Trouville a-t-elle décidé de faire, dans la mesure de ses ressources, des distributions supplémentaires de pain, de viande et de charbon aux indigents. Elle a décidé, en outre, que les enfants allant à l'école auraient le repas du midi à la cantine scolaire.

Il est à craindre que la misère qui commence à se faire sentir dans les familles de marins-pêcheurs ne s'aggrave encore si la pêche du harang et de l'oeillet, qui fait vivre tant de familles à cette époque de l'année, ne donne point de meilleurs résultats d'ici quelques jours.

Nouvelles Maritimes

Nos Transatlantiques

La Providence

Le paquebot *La Providence*, de la Compagnie Générale Transatlantique, est attendu sur rade le 28 janvier, à 10 heures du matin.

Ce steamer vient de New-York.

Caroline

Le steamer auxiliaire *Caroline*, de la Compagnie Générale Transatlantique, est attendu sur rade aujourd'hui mercredi 28 janvier, vers midi.

Ce steamer qui vient de New-York, entrera au port aussitôt arrivé.

Serait-ce un Naufrage ?

Le patron de pêche Cordonnier, du sloop *Emile*, de Pécamp, appartenant à MM. Grévy et Grévy, a déclaré lundi matin à l'inscription maritime de Pécamp que dimanche, vers trois heures de l'après-midi, alors qu'il mettait ses filets à la mer, par le travers d'Elguies, à trois milles et demi au large, il aperçut un cadavre flottant à la surface de l'eau, emporté par le courant.

A proximité flottait une voile de bateau qui, seule, a pu être amenée à bord. Elle portait les marques suivantes : 252 H. O. Cette voile a été ramenée au port de Pécamp. On craint qu'un bateau de pêche du port de Honfleur n'ait fait naufrage corps et biens.

Le port de Honfleur a été avisé de la découverte de cette épave.

Naufrage du Chela

Le trois-mâts barque *Chela*, attaché à Christiania et parti de Falmouth (Jamaïque), le 23 décembre pour Le Havre, a été abandonné le 15 janvier par latitude Nord 28° 8' et longitude Ouest 32° 38'. L'équipage a été recueilli par un vapeur pétrolier.

Le navire avait à son bord un chargement de bois de caméché.

Un Patriement

L'équipage du trois-mâts *Bien*, de Pécamp, après être débarqué à Mar-seille, se dirigea vers le port de Fécamp, et appartenant à M. Robbio et M. Charles Bailier, fils de l'armateur.

M. Robbio se trouvait le 26 décembre dans le port de Fécamp, lorsque, surpris, il fut informé par un marin que le *Bien* avait été démâté à ras du pont.

La chute des mâts brisa les embarcations et ne resta à bord qu'un petit doris ne pouvant pas porter plus de trois hommes.

Pendant quatre longs jours et quatre nuits, le *Bien* ne gouvernant pas, fut baloté par les flots en furie et peu à peu les cales furent au-dessous de l'eau.

Les hommes de l'équipage en furent réduits à manger des pommes de terre et des biscuits ; n'ayant plus d'eau ils se désaltèrent avec du vin. Transis de froid, à bout de forces les malheureux auraient certainement péri lorsque le 31 décembre une voile blanche apparut à l'horizon. C'était le *Kjorlev*, du port de Bergen, qui allait de New-York à Naples avec un chargement de houille.

La vigie du navire norvégien aperçut heureusement les signaux de détresse des hommes du voilier désemparé et mit le cap sur lui. Arrivé bientôt à proximité, il prit la cape et l'équipage du *Bien* se transbordait au moyen de doris.

Avant de quitter son bord, le capitaine du *Bien* fit arroser son bateau de feu, et le doris qui transporta l'équipage aux Açores où le *Bien* les a pris au passage.

Le Séphora-Worms

Le cargo-boat *Séphora-Worms* de la Compagnie de Havre, venant de Hambourg, est arrivé au Havre le 27 janvier.

On se rappelle que ce steamer avait été dans l'obligation de remplacer à Hambourg son hélice avariée.

La Guttere Transatlantique

La Compagnie de navigation Norddeutscher Lloyd a décidé de transformer son paquebot rapide *Kaiser Wilhelm der Grosse* pour servir aux traversées populaires. Il n'y aura plus à bord que des passagers de 3^e classe et des émigrants. Tous les salons, halls, ponts-promenades réservés actuellement aux 1^{re} et 2^e classes seront modifiés. Le paquebot maintiendra sa pleine vitesse habituelle entre Brême et New-York, il pourra transporter 700 voyageurs de 3^e classe et 1,000 passagers d'entrepont.

Dans les milieux maritimes on considère que c'est là une innovation intéressante mais on considère aussi que ce n'est là qu'un épisode de la lutte qui commence entre les deux grandes compagnies allemandes de navigation, les Norddeutscher Lloyd et la Hamburg America. Aussi l'on peut craindre que toutes les Compagnies de navigation d'Europe ne soient obligées de baisser leurs tarifs de passage avec les Etats-Unis.

Si les Légumes augmentent LES POTAGES MAGGI

POUR DEUX POTAGES

Les Fatigues du Matin

Combien de personnes, en apparence bien portantes, se plaignent d'être plus fatiguées en se levant que lorsqu'elles se couchent le soir. Cet état, si fréquent, tient au mauvais fonctionnement du foie et surtout des reins. Il disparaît en quelques semaines en faisant usage de Sels de Rochelle qui dissolvent les urates, chassent l'acide urique et rendent aux muscles toute leur élasticité. La boîte de 10 tubes pour 10 litres d'eau minérale, 1 fr. 50.

Dépot : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 56, rue Voltaire.

Chute à l'eau

Hier matin, vers sept heures, M. François Mopin, âgé de 63 ans, marin retraité, demeurant à Mers (Somme), passait sur le quai Notre-Dame, lorsqu'il glissa au bord du quai et tomba à l'eau.

Il fut aussitôt secouru par MM. Louis Conillefort et Jules Lagrange, marins de la douane qui le maintinrent à la surface de l'eau avec la gaffe Legrand, pendant que MM. Marcel Saliax et René Honisse, travaillant aux chantiers de construction du ponton pour le bateau de Southampton, arrivaient avec un canot et le hissaient à terre.

M. Mopin reçut des soins au poste de police de la rue des Drapiers par M. Guineché, pharmacien rue de Paris.

Son état est aujourd'hui satisfaisant.

Accident

Alors qu'elle se trouvait chez M. Brunet, brocanteur, rue Hilaire-Colombel, 25, Mme Alphonsine Verdière, femme Couiller, âgée de 65 ans, demeurant rue Le Bretonville, s'est fracturée la clavicule en tombant dans une trappe.

La blessée a dû entrer en traitement à l'Hôpital Pasteur.

RHUM A.-D. JOHNNY

CAVES GÉNÉRALES

GRAND PRIX

Exposition Internationale de Gand

Double Accident

Lundi soir, un accident qui eut pu avoir de graves conséquences, s'est produit vers six heures sur le quai d'Orléans, à l'angle de la rue Dubocage-de-Bleville, dans les circonstances suivantes :

Un charretier de l'entreprise Lereire, Auguste Leroux, âgé de quarante-deux ans, demeurant 12, rue du Nord, à Sanvic, était occupé à charger un boncaut de tabac sur son camion. Tout à coup ce baril dérapa et, entraînant Leroux dans sa chute, le renversa sur le sol, sur la ligne du tramway.

A ce moment arrivait précisément un car se dirigeant vers le boulevard Amiral-Mouchet. Le chauffeur Lucas n'ayant pu arrêter sa voiture à temps, Leroux fut encore traîné sur plusieurs mètres par le conducteur du tramway.

Lorsqu'on le releva, il avait plusieurs contusions au visage et se plaignait de douleurs dans les reins. Il voulut immédiatement se rendre à son domicile.

L'Élingue Fatale

En travaillant au déchargement d'un navire, amarré dans le bassin Beilot, un journalier, Antoine Lorion, âgé de 33 ans, demeurant rue Berthelot, 31, a reçu sur le corps un sac de blé qui se détacha d'une élingue.

Comme il portait diverses contusions, heureusement sans gravité, Lorion est entré à l'Hôpital Pasteur.

Le Feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin dans les combles de l'immeuble occupé par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de l'ingénieur, 19.

Les pompiers de la rue Racine ayant été appelés aussitôt arrivèrent sur les lieux et purent se rendre maîtres du feu en quelques minutes à l'aide de seaux d'eau.

Les dégâts ont été insignifiants.

A midi vingt, le feu se déclarait à l'usine Westinghouse et les pompiers partirent aussitôt dans cette direction avec la pompe automobile.

Le feu existait dans une cabane construite en bois, servant de bureau à un contre-maitre.

Un gardien s'étant aperçu du sinistre, donna l'alarme et le personnel de l'usine attaqua les flammes à l'aide de seaux d'eau. Les pompiers n'eurent qu'à compléter l'extinction.

Les dégâts sont évalués à 500 francs environ.

AVANCES

sur Successions, Prêts, LOYER, 23, rue Séry

Accident de Moto-cyclette

Lundi, vers onze heures du matin, M. Louis Lhermitte, représentant de la Société des chantiers et scieries Ch. Humbert, du Havre, et demeurant impasse Duquesne, venait à Bobec à moto-cyclette, quand en arrivant en face l'habitation de M. Bellet, entrepreneur de maçonnerie, rue du Havre, il voulut se garer d'une voiture. Ayant mal calculé son virage, sa machine dérapa et M. Lhermitte fut projeté sur la chaussée.

Dans sa chute, il se fit des contusions et des blessures à la jambe.

Les Bières fabriquées par la Grande Brasserie de Oost ont pour caractère distinctif d'être fines, légères et digestives. Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

Turin 1911 : LE GRAND PRIX

Gand 1913 : MEMBRE DU JURY

HORS CONCOURS

Vol

Lundi soir, vers huit heures et demie, le gardien de la paix Millet se trouvant de service au pont 3 avec les préposés des douanes de la gare, vit passer un camion sur lequel se trouvait le charretier Lamisse et deux hommes.

Afin de jeter un coup d'oeil à l'intérieur du camion, le gardien de la paix le fit arrêter et s'aperçut qu'on y dissimulait deux saumons frigorifiés pesant environ trois kilos chacun. L'un de ces poissons était caché dans un panier et l'autre se trouvait dans un petit sac.

A la suite de l'enquête entreprise par l'agent et les douaniers, le nommé Charles M..., âgé de 48 ans, journalier, demeurant rue Demidoff, reconnut qu'il avait dérobé un des saumons au hangar L. bassin Beilot. Quant au deuxième, il avait été soustrait par un nommé Edouard Verdère, âgé de 40 ans, demeurant rue Leffevre.

Les deux saumons furent saisis.

M... ayant fait des aveux fut laissé en liberté. Verdère qui a nié a été gardé en état d'arrestation.

Grappilleurs

Rencontrés vers cinq heures, lundi soir, sur le quai Casimir-Delavigne, alors qu'ils nommés Corentin Quilliec, âgé de 28 ans, charbonnier, demeurant 17, rue de la Giffe, et Joseph Plohic, âgé de 35 ans, aussi charbonnier, sans domicile, furent questionnés sur la provenance de leur marchandise. N'ayant pu prouver qu'ils l'avaient achetée, ils ont été mis à la disposition du parquet.

M. MOTET, DÉPUTÉ, 52, rue de la Bourse-17, M. Thénard

Pour boire

Étant entré dans l'entrepôt de M. Neveu, débitant, rue des Remparts, un jeune forgeron de 14 ans, demeurant rue des Galions, s'empara d'un litre de vin apéritif et voulut prendre la fuite. Mais il venait d'être aperçu et on lui mit la main au collet. Pendant ce temps, un complice qui faisait le guet réussit à se sauver.

Le voleur a été mis à la disposition du parquet.

Conférences et Cours

Cours d'Enseignement supérieur, publics et gratuits (Paris au nom de la Ville).

A travers l'histoire du Havre par M. Roger Levy, professeur agrégé au Lycée.

Nous rappelons que la prochaine conférence faite par M. Lévy, aura lieu aujourd'hui mercredi 28 courant, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel de Ville, dans le grand salon Ouest.

SUJET : Le Havre consulaire et impérial (1799-1815). — La guerre maritime et les expéditions en Angleterre. — Les corsaires. — Triomphe et misère. — Les deux voyages de Napoléon au Havre. — La crise commerciale. — Le désastre de 1812. — Les fêtes consulaires et impériales. — Détresses et lauriers.

CRÈME SIMON

POUDRE SAVON

Pour les Soins de la Peau

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Tournée Barot. — *La Présidente*

La tournée Barot est venue représenter au Casino Marie-Christine, en août dernier, la pièce de Hennetunet et Veber, qu'elle jouait hier au Grand-Théâtre.

J'écrivais alors à cette place :

« Il est de toute évidence qu'il importe, pour faire jaillir de cette bouffonnerie qu'est *La Présidente* toute sa tumultueuse gaieté, qu'une interprétation alerte lui prête sa verve, son entrain, sa belle humeur communicative.

« Rien ne serait plus lamentable qu'une telle gaillardise au piment, avec ses complications de quiproquos, ses déshabillés, ses passades et ses invraisemblables méprises, si la pièce n'avait pour sa défense le brio de ses acteurs et leur exubérante fantaisie.

« A ce point de vue, la troupe Barot a brillamment servi la cause des auteurs.

« Il y a là un parfait ensemble, bien homogène et bien fondu, admirablement entraîné, dont le succès personnel entre pour une large part dans le succès de l'ouvrage représenté.

« Je n'ai rien à changer à ces lignes, après la nouvelle représentation, aussi bien en ce qui concerne l'ouvrage, une grosse pochade au gros sel qui cherche surtout le succès de rire et l'obtient, qu'en ce qui concerne l'interprétation. Celle-ci est aussi souple qu'elle le fut il y a cinq mois et nous y avons retrouvé un fin et adroit comédien que des souvenirs familiaux et sympathiques rattachent au Havre, M. Champeaux.

Mlle Cavelli remplissait le rôle de Gobelet. C'est un de ceux où elle excelle. Il s'adapte à merveille, au reste, à ses moyens, à son jeu de légèreté et de fantaisie comme le personnage lui doit un relief comique et un mouvement qui emportent les meilleurs scènes dans un élan de belle humeur capiteuse, un tantinet scabreuse parfois, mais si prestement traduite que le rire triomphe finalement de l'audace du mot, du geste et de la situation.

M. Champagne joue avec une distinction élégante et un naturel savoureux le rôle de garde des seaux, Cyrien Gandet.

M. Simon-Max dessine une amusante silhouette de président Tricoite, Mme Simonny est une dame Tricoite plaisamment provinciale, Mlle Eliza-Vogel, une servante épatante, à la gaîté communicative, au rire franc et clair.

Et l'on citera aussi en des rôles plus effaçés, Mmes Darville, Maes, MM. Rivory, Bédinger, Arnould, Chambly qui donnent leur part de fantaisie à cette ample farce.

Mais le public havrais et tout particulièrement le public qui fréquente les Folies-Bergère a revu avec joie un de ses amateurs de prédilection, Sinoel, le fantasque et guignolesque Sinoel, qui a fait brillamment son chemin depuis le temps de ses débuts sur la scène de la rue Frédéric-Lemaître où il disait son fameux et charnant monologue « La Guerre ! »

Sinoel repréait hier, dans *La Présidente*, les deux rôles que joua Sinoel lors du premier passage de la tournée : un huissier marseillais et un sergent de ville polycopié. Il s'y montra d'une fantaisie bouffonne et désordonnée, avec des gestes imprévus de pantin aux ficelles brusquement tirées, avec une hilarité assez jaillissante, assez franche en son entrain pour que la pièce lui ait emprunté une large part de sa gaieté.

Les trois actes rondement enlevés ont remporté un vif succès.

Il faut savoir gré aux interprètes de leur avoir conservé une humeur de bonne compagnie même dans la gaillardise de la situation. Il y a là un tact et une preuve de goût qui sont la délicatesse de l'esprit.

Seul un vieux faucon vert, qui dut passer à l'entendre de vertes paroles qu'il portait dans le répertoire, s'est ému de tant d'audace au point que ses bras et ses tombés !

Ce fut là un « effet » de gaieté imprévu du premier acte. Ce fut surtout un « effet » de vétusté qui plaide chaleureusement en faveur du renouvellement de notre matériel scénique.

A. H.

Demain jeudi, 4^e représentation de *La Chaste Suzanne*, l'opérette à spectacle en 3 actes de MM. Antony Mars et Desvallières, qui a obtenu lors de ses premières représentations un succès sans précédent grâce à une mise en scène des plus luxueuses à une interprétation de 1^{er} ordre, à une action des plus gaies, et de ces 3 actes un continuel éclat de rire. Si nous désignons les morceaux bissés et trissés ce serait dire toute la partition.

Disons cependant que sur le final du 2^e acte, le rideau chaque soir, doit être relevé 5 ou 6 fois pour satisfaire le public qui ne se lasse pas d'assister au joyeux combat de parapente, c'est certainement en plus gai le pendant de grands succès *La Veuve Joyeuse* et *Le Côté de Luxembourg*.

Bureaux, 8 heures ; Rideau, 8 h. 1/2.

Musique Ancienne et Moderne

Mme Valentine Réaumont, soliste de Schoia Cantorum, avait organisé hier soir un grand concert dans les beaux salons de Frascati.

Le programme qui comportait tout d'abord une partie de musique ancienne, débütait par un rondel *Adieu Guy*, de Costeley, qui fut interprété avec beaucoup de charme, par un quatuor composé de Mme Réaumont, Mlle Jeanne Endes, M. Worthington, basse et M. Naniot, ténor.

Les soprani et la basse traduisirent ensuite avec toute la gravité désirable *Un Pêcheur d'Amour*, de Schutz.

M. Worthington, fit particulièrement apprécier sa science musicale et la beauté de son organe dans *Un Vulnère dolois*, de Carissimi.

La *Fille de Jephthé*, du même compositeur, devait fournir à Mme Eudes l'occasion de faire valoir un très joli solo, et le choeur a fort harmonieusement modulé les variations de la jolie phrase qui termine ce morceau.

« *Adieu Guy* » et « *Pêcheur d'Amour* », à travers Mme Réaumont, ont été très brillamment interprétés. *La Fleur des Eaux*, de Chausson, et tout spécialement trois charmanes tablatures : *Promenade matinale*, de Bordes, *Barque d'Orient*, de L. de Serres, et *Clair de Lune*, de Vincent d'Indy, ont été fort délicatement détaillées.

Le quatuor vocal, dirigé par M. Woollett, de même chanté avec une jolie recherche des nuances de *Le Côté de Luxembourg*, de G. Fauré, et le *Madrigal à la Musique*, de Ch. Bordes.

Il nous reste à dire combien l'assistance a apprécié favorablement Mme Madeleine Roesser qui, dans les deux parties, a tenu l'harmonium et le piano.

Après avoir applaudi à l'exécution de trois petites pages signées de Bach, Scarlatti et Daquin, les auditeurs ont tout particulièrement goûté la vibrante interprétation de la *Sonate pathétique* de Beethoven.

L'art de la doigte a tout à la fois de la vigueur et du charme, a donné une jolie couleur au *Caprice à cinq temps*, de Bordes, et à la *Downée fantasque*, de Chabrier.

Cercle Lyrique du Havre

La Société a le plaisir d'informer ses habitués qu'une Soirée dansante sera donnée dimanche prochain, salle de la Lyre Havraise, à 8 h. 3/4. Entrée : 0 fr. 50.

Comœdia Illustré

Le deuxième numéro de janvier de cet intéressant Magazine théâtral, passe en revue la quinzième artistique écoulée.

Il publie notamment des comptes rendus critiques des nouveautés théâtrales : *Prenez garde de Roméo*, la *Vie brève*, *Un Fils d'Amérique*, *Les Contes de Perrault*, *Parcival*, *Le Tongo*, *La Belle Aventure*, ainsi que des chroniques sur les théâtres à côté, les concerts et les music-halls.

C'est une étude complète et avisée de la vie artistique, élégante, mondaine et sportive, agrémentée d'une abondante documentation photographique et paré d'une jolie couverture en couleurs représentant le portrait de Mlle Marcelle Denougout, la brillante Kundry de Parcival à l'Académie nationale de musique.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui aura lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, il sera procédé au tirage de la tombola organisée par cette association, et dont les lots sont exposés chez M. Lemassu, rue de Normandie, 139.

qui se bousculent sur l'écran de l'actualité. Ils l'ont fait en revivants et, comme d'habitude, leur bonhomie malicieuse, jaillissant en gerbe touffue, a déchaîné le rire.

Si les revivants étaient prêts à semer leur esprit, la direction avait de fraîches toilettes dans sa riche garde-robe et elle avait hâte de les exposer aux feux scintillants de la rampe.

Elle a également poussé la prodigalité jusqu'à s'adjointre un personnage moyen-nageux : un perroquetier. Et l'artiste capiteux, lui aussi, s'est montré si ingénieux qu'il a, du premier coup, versé dans le futurisme. Il faut avoir vu ses ravissantes *perroquettes en couleur* pour s'en convaincre. Elles sont originales avec leurs tonalités violettes, roses, vertes et... « tango » ! Les gracieuses artistes qui les portaient reçurent un tel accueil, qu'elles en furent confuses et passèrent, comme leurs perroquettes, par toutes les couleurs de l'arc en ciel.

Si cette mode nous vient d'Amérique, du moins on nous l'affirme, la nouvelle *sufragette* arrive bel et bien d'Angleterre. Mme Marietty qui incarnera un exposé sa cause avec pétulance. Elle égratigne gentiment les hommes. Heureusement qu'ils ont en leur revanche, peu après, avec la *recherche de la Parodie*.

Revanche épistolaire d'abord à laquelle participèrent M. Fitozzi et Mme Crétot, M. Gibert, M. et Mme S'Kobronne. Ecclésiaste, survint une avalanche inattendue de marmots, et, suprême consolation, un bataillon de débris roses qui arrangèrent tout mieux que la *sufragette*, et mieux que les légistes par leur dans des *petits côtés d'Amérique*.

Résumons-nous, la place manque, revue bien montée, amusante, interprétation pleine d'entrain, costumes pimpants, ensemble que l'on peut traduire par la brève et simple opération arithmétique ci-dessous :

Scènes anciennes
+ Scènes nouvelles
= Succès.

H. H.

Cinéma Gaumont

Très beau programme chez Gaumont. Trois grands drames palpitants et sensationnels : *La Corda sur l'Abime*, *La Rencontre* et *Le Crime enseveli*. Il y a aussi le *Grand Match de Boxe* entre Sam Langford et Joe Jeannelle. Jougneux des films comiques : *Un homme triste* et *Léon n'est pas friqué*, qui sont d'un comique spirituel. Dans l'actualité, vous verrez *Les Farfadets de H. Latham*.

Musique Ancienne et Moderne

Mme Valentine Réaumont, soliste de Schoia Cantorum, avait organisé hier soir un grand concert dans les beaux salons de Frascati.

Le programme qui comportait tout d'abord une partie de musique ancienne, débütait par un rondel *Adieu Guy*, de Costeley, qui fut interprété avec beaucoup de charme, par un quatuor composé de Mme Réaumont, Mlle Jeanne Endes, M. Worthington, basse et M. Naniot, ténor.

Les soprani et la basse traduisirent ensuite avec toute la gravité désirable *Un Pêcheur d'Amour*, de Schutz.

M. Worthington, fit particulièrement apprécier sa science musicale et la beauté de son organe dans *Un Vulnère dolois*, de Carissimi.

La *Fille de Jephthé*, du même compositeur, devait fournir à Mme Eudes l'occasion de faire valoir un très joli solo, et le choeur a fort harmonieusement modulé les variations de la jolie phrase qui termine ce morceau.

« *Adieu Guy* » et « *Pêcheur d'Amour* », à travers Mme Réaumont, ont été très brillamment interprétés. *La Fleur des Eaux*, de Chausson, et tout spécialement trois charmanes tablatures : *Promenade matinale*, de Bordes, *Barque d'Orient*, de L. de Serres, et *Clair de Lune*, de Vincent d'Indy, ont été fort délicatement détaillées.

Le quatuor vocal, dirigé par M. Woollett, de même chanté avec une jolie recherche des nuances de *Le Côté de Luxembourg*, de G. Fauré, et le *Madrigal à la Musique*, de Ch. Bordes.

Il nous reste à dire combien l'assistance a apprécié favorablement Mme Madeleine Roesser qui, dans les deux parties, a tenu l'harmonium et le piano.

Après avoir applaudi à l'exécution de trois petites pages signées de Bach, Scarlatti et Daquin, les auditeurs ont tout particulièrement goûté la vibrante interprétation de la *Sonate pathétique* de Beethoven.

L'art de la doigte a tout à la fois de la vigueur et du charme, a donné une jolie couleur au *Caprice à cinq temps*, de Bordes, et à la *Downée fantasque*, de Chabrier.

Cercle Lyrique du Havre

La Société a le plaisir d'informer ses habitués qu'une Soirée dansante sera donnée dimanche prochain, salle de la Lyre Havraise, à 8 h. 3/4. Entrée : 0 fr. 50.

Comœdia Illustré

Le deuxième numéro de janvier de cet intéressant Magazine théâtral, passe en revue la quinzième artistique écoulée.

Il publie notamment des comptes rendus critiques des nouveautés théâtrales : *Prenez garde de Roméo*, la *Vie brève*, *Un Fils d'Amérique*, *Les Contes de Perrault*, *Parcival*, *Le Tongo*, *La Belle Aventure*, ainsi que des chroniques sur les théâtres à côté, les concerts et les music-halls.

C'est une étude complète et avisée de la vie artistique, élégante, mondaine et sportive, agrémentée d'une abondante documentation photographique et paré d'une jolie couverture en couleurs représentant le portrait de Mlle Marcelle Denougout, la brillante Kundry de Parcival à l'Académie nationale de musique.

Block-Notes de la Danse

Société Le Union

La Société de Secours Mutuels l'Union du Havre, organise en l'honneur de ses sociétaires une grande matinée dansante, qui aura lieu dimanche 27 février, dans la salle Franklin.

A l'issue du bal, qui

GRAND-THEATRE DU HAVRE
Direction A. VIGUIER
Joué 29 Janvier
LA CHASTE SUZANNE
Opérette en 3 actes, musique de Gilbert
THEATRE-CIRQUE OMNIA
Boulevard de Strasbourg
AUJOURD'HUI
CINEMA OMNIA PATHÉ
A 8 h. 3/4, Soirée

Table with columns for dates (Janvier) and locations (HAVRE, BONFLEUR, TROUVILLE, CAEN) showing various statistics or prices.

BAC A VAPEUR
Entre QUILLBEUF et PORT-JEROME
Frais de Janvier
Premier départ de Quillbeuf à 7 heures du matin.

ADMINISTRATION DES POSTES
La dernière levée des correspondances pour le Brésil et la Plata, par paquebot anglais partant de Southampton, sera faite au Havre, bureau principal, le 29 janv., à 21 heures.

Terre-Neuviers et Islandais
Le voilier Petit Jean (de Tréguier), venant de Swansea, est arrivé à Fécamp, il va être affrété par la Société « Morue Française et Sècherie de Fécamp ».

Table with columns for months (MOIS) and various categories (AVOINNES, SEIGLES, BLES, FARINES, COLZA, LIN, SPIRITUEUX, SUCRES) showing prices and trends.

Table titled 'Marégraphie du 23 Janvier' showing tide levels (PLEINE MER, BASSE MER) and other maritime data.

Table titled 'OUVERTURE DES PORTS DU HAVRE Du 23 Janvier 1914' listing ship arrivals and departures.

Table titled 'Port du Havre' listing ship arrivals and departures with dates and destinations.

COMMERCE
Havre, le 27 Janvier.
CAFÉS - Les cours du terme accusent, à trois heures et quart, une hausse générale de 50 centimes sur le veillo.

Table titled 'BULLETIN DES HALLES' showing market prices for various goods.

Table titled 'MERCURIALES' showing prices for various commodities like pommes de terre.

Table titled 'FRUITS A CIDRE' showing prices for various types of apples.

Table titled 'MARCHÉS AUX BESTIAUX' showing prices for various types of livestock.

Table titled 'PARIS (La Villette), mardi 27 janvier' showing prices for various types of meat.

Table titled 'PARIS, 27 Janvier' showing prices for various types of grain.

Table titled 'MOIS' showing prices for various types of flour.

Table titled 'MOIS' showing prices for various types of oil.

Table titled 'MOIS' showing prices for various types of sugar.

Table titled 'MOIS' showing prices for various types of spirits.

VENTES PUBLIQUES
Etude de M. F. POUCHET, huissier à Harfleur (successeur de M. ADE)
Le Jeudi 29 Janvier 1914, à 1 h. 1/2 du soir.

AVIS DIVERS
Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

BAINS D'INGOUVILLE
Société J. FRÉZEL et C^o
G, Rue Ernest-Renan - LE HAVRE

ON DEMANDE des Charretiers pour le banneton
S'adresser, 4, rue de Turenne. (3310)

Grand Garage Georges Lefebvre
89-91, Cours de la République - HAVRE
Pneumatiques "MACINTOSH"
Agence des voitures "LE ZÈBRE" - Voitures légères "FORD"
Voitures "DARRACQ"
DEMANDER LES CATALOGUES
Les VOIR et les ESSAYER

MALADIES DE LA FEMME
Un des devoirs les plus importants de la Mère de Famille, est de veiller avec soin à la BONNE FORMATION de la Jeune Fille, car de là dépend son tempérament et sa santé future.

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
de composition exclusivement végétale, elle réussit à maintenir en bonne harmonie, les Nerfs, l'Estomac et le Sang.
C'est une bonne harmonie troublée au moment de la formation, engendre une foule de maux qui conduisent fatalement soit à l'anémie, soit aux maladies nerveuses, soit aux maladies de langueur, qui atteignent un si grand nombre de Jeunes Filles, leur donnant une mine terrée, les traits tirés, et le caractère triste et irritable.

HERBORISTERIE PARISIENNE, 78, Rue de Paris - LE HAVRE
Plus de TACHES de ROUSSEUR, Plus de MASQUE de GROSSESSE, Plus de RIDES PRÉCOCES.

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE
Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies
Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :
PRENEZ UN CACHET « KARL »
Le cachet KARL est un médicament dont l'action n'est comparable à aucun autre remède.

SITUATION à Jeune Homme
Libéré du service, très sérieux et actif, bonne instruction primaire supérieure, notions comptables et pratiques commerciales, usage machines à écrire.

GARÇON D'ÉCURIE
(veuf ou célibataire)
EST DEMANDÉ
Prendre l'adresse au bureau du journal. (3313)

ON DEMANDE un OUVRIER
pour travail fabrique.
Jules-Lecasse, à partir de 9 heures. (3314)

ON DEMANDE un Jeune Homme
de 17 à 18 ans, sachant laver auto et connaissant bien le Havre.
S'adresser chez M. DALMAIS, 6, rue Ancelet. (3306z)

ON DEMANDE petit Commis
pour faire les courses et garder bureau.
S'adresser au bureau du journal. (3305z)

COMMERCANT
30 ans, disposant de ses après-midi, accepterait place encaissements, placements ou emploi similaire.
Ecrire M. H. 129, bureau du journal. (3177z)

MME MARIE
CARTOMANCIENNE
56, Rue du Lycée, 56 (au premier étage).
Consulte tous les jours, depuis 30 ans, au Havre à des prix très modérés.
Venez la consulter et vous serez édifié.
Prix depuis 1 fr. (3179z)

LESSIVEZ SANS FAIRE BOUILLIR LE LINGE
avec les MERVEILLEUSES
LAVEUSES "VÉLO" & TORDEUSES
Elle permet de lessiver en cinq minutes votre linge le plus sale. Elle lave les grosses couvertures en laine aussi bien qu'une blouse en dentelle.

Plus de TACHES de ROUSSEUR, Plus de MASQUE de GROSSESSE, Plus de RIDES PRÉCOCES.
Employez toujours avec SUCCÈS
Le LAIT IRISO
Indispensable pour conserver la Fraîcheur et la Beauté du Teint.
Il fait disparaître les taches de rousseur, les points noirs, le hâle provoqué par le soleil et l'automobile, le masque de grossesse, les rides précoces, etc., etc., en un mot, il conserve la Jeunesse du Visage, tout en lui donnant un parfum agréable.

DENTIERS BIEN FAITS PAR M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Réfait les DENTIERS GÂSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

ON DEMANDE une petite Bonne
de 13 ans, bien propre et honnête, présentée p. ses parents, et une Femme de ménage.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (3318z)

ON DEMANDE Femme de Ménage
munie de références. - So présenter de midi à 10 heures à midi. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (3318z)

ON DEMANDE une Femme de Ménage
les Matinées, le vendredi de 10 heures à midi, et samedi toute la journée. - S'adresser au bureau du journal. (3318z)

DAME SEULE
propre et soignée, pour le ménage et la cuisine.
Se présenter de midi à 3 heures. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (3302z)

VOYANTE
désire LOUER de suite au centre 2 ou 3 pièces meublées ou non. Ecrire au bureau du journal à M. ANDRÉ. (3302z)

On demande un fort Chien
pour tirer voiture à bras.
S'adresser au Magasin des « Laveuses Vélo », 83, rue Thiers. (3199z)

CAVES GÉNÉRALES Rhums
RHUM A. D. JOHNNY. Le Litre 2 50
RHUM MONOPOLE » 2 50
RHUM CHOPART » 3 »
RHUM CRÉOLE (Grande Marque Hors Concours) La Bouteille 3 50
RHUM ROUSSEAU très vieux » 5 »

Table titled 'CHEMINS DE FER DE L'ETAT (Service d'Hiver modifié au 7 Décembre 1913)' showing train schedules between Havre and Saint-Valery.

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest
"TOUT Y EST PLUS ELÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS"

DEMAIN JEUDI 29, VENDREDI 30, et SAMEDI 31 JANVIER 1914

Derniers Jours des

SOLDES AVANT INVENTAIRE

A notre PREMIER ÉTAGE

A nos SALONS de MODES
Tous nos Chapeaux Garnis
Toutes nos Formes et Fournitures
sont **SOLDÉS**
avec des Différences **Énormes**

CONFECTIONS POUR DAMES

Corsages lingerie, lainage soie.
Valeur 49 - 39 -
Soldés 35 - 25 -
Jolies robes serge ou soie, pour
fillettes de 5 à 12 ans.
Valeur 27 - 30 -
Soldés 12 - 10 -

Costumes tailleur, lainage fantaisie ou
uni.
Valeur 195 - et 59 -
Soldés 94 - 20 -

A notre REZ-DE-CHAUSSÉE

Comptoirs des LAINAGES

Frileuse pour peignoirs et corsages,
largeur 80 cm.
Valeur 1 25
Soldé, le mètre 0 80

Tissu haute nouveauté, pour costumes.
Valeur 13 90 9 90 4 95 3 95
Soldé, le mètre 9 50 7 50 3 50 2 60
Valeur 2 45 1 95 1 75
Soldés, le mètre 1 80 1 40 1 -

Flanelle fantaisie pour chemisettes, jolies
dispositions.
Valeur, le mètre 3 75
Soldé, le mètre 2 50

Drap vêtement, beau tissu nouveauté.
Valeur, le mètre 4 95 et 3 95
Soldé, le mètre 3 80 et 2 40

A notre REZ-DE-CHAUSSÉE

Rayons de SOIERIES, RUBANS COLIFICHETS

Colliers de chien, tulle garni autre-
che blanc et noir.
Valeur 8 90
Soldés 6 90

Colliers plumes d'autruche, toulou-
nes par deux motifs effilés.
Valeur 8 90
Soldés 6 90

Colliers plumes d'autruche frisées
et essées blanc et marine, ter-
minés par un ruban satin, belle qua-
lité.
Valeur 16 90 15 20 15 90
Soldés 13 90

Mousseline de Soie blanche et cou-
leurs, pour écharpes et
garnitures, avec lisière soie. Largeur 70 cm.
Valeur 3 40 et 1 95
Soldés 1 40

Cristalline pour écharpes, bordure
soie, largeur 55 cm,
teintes modes.
Valeur 1 45
Soldés 0 80

Rayon de CHAPELLERIE

Un Lot Chapeaux feutre souple,
qualité supérieure.
Valeur 12 - 10 - 6 50
Soldés 4 -

Un Lot Bârets Enfants.
Valeur 3 50 4 90 5 50
Soldés 2 50

Rayons de CHAUSSURES

Un Lot Richelieu fantaisie, pour
dames.
Valeur 45 - 18 - et 32 -
Soldés la paire 8 -

Rayons de TROUSSEAUX pour Messieurs

Un Lot Chemises flanelle coton
sans col et col rabattu.
Valeur 1 25
Soldés 1 50

Un Lot Chemises flanelle coton
et Oxford fan-
tasia, sans col.
Valeur 3 25
Soldés 2 50

Un Lot Chemises Oxford batois
sans col.
Valeur 5 70 4 50
Soldés 4 50 3 50

Un Lot Cravates teintes unies.
Valeur 0 75
Soldés 0 50

Un Lot Régates Nœuds et Plas-
trons fantaisie,
tous systèmes.
Valeur 1 80
Soldés : La cravate 0 45
Les trois 1 25

Rayons de CADRES-MAROQUINERIE

Tableaux sujet chasse, encaquement
bois laqué
Valeur 0 90
Soldés 0 50

Sacs pour dames, Maroquin "Châ-
pe", petit grain ou grain anglais, doublé
moire, cadre cuivre poli, toutes nuances.
Valeur 14 50
Soldés 7 50

Rayons de PAPIETERIE

Coffrets Papieterie, tous papiers,
tous formats.
Valeur 2 50
Soldés 1 50

VENTE

à très petit bénéfice, de Bijoux, Montres, Diamants,
et Garnitures de Chemises d'OCCESSION.
LELEU, rue Voltaire, Tél. 14.04.
Le ciel OR est repris à 3 fr. la gr. en échange
- ACHAT DE RECONNAISSANCES -

VERMOUTH FLORE

Marque de premier ordre
BITTER TOPAZE
Choix extra
Vente en Gros : P. DANVERS, Havre

AVANCES

sur successions, nues propriétés,
Prêts hypothécaires, affaires liti-
gieuses, expertises, transactions
amiables, fonds de commerce.
Félix VIVIER, ex-principal clerc de
notaire, 64, rue de Saint-Quentin, Havre.
Méd - fin j (2817)

NOUVELLES CRÉATIONS S. S. C. O.
Filament étiré en spirale
FABRICATION FRANÇAISE

La Lampe Osram

OSRAM 1/2 Watt
OSRAM 12 Watt

USINES A PUTEAUX:
25.000 Lampes par jour
RICHARD HELLER
Adm.-Del.
18, 20, 22,
Cité Trévise
PARIS

Lampes
réduites 100 m/m

PASTILLES

ARRÊTENT INSTANTANÉMENT LA TOUX

GUÉRISSENT EN TROIS JOURS LA GRIPPE LA BRONCHITE ET L'ENROUEMENT

PONCELET

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex-
Curé de Nonfleur guérit Rhumatisme, Sciatique,
Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinq-
quante ans de succès, des milliers de guérisons ont
proposé son efficacité. Pour le recevoir franco,
envoyer mandat de 0fr. 50, pharmacie GUILLOUET, 191,
rue de Normandie, le Havre.
Me (5856)

L'Influenza est un Asaassin.

L'influenza est une maladie infectieuse généralisée
qui atteint tous les appareils de l'économie et favorise
l'éclatement de graves maladies de poitrine. Avant
même que vous soyez doué de sa présence, l'in-
fluenza a déjà fait dans votre organisme de profonds
ravages.

C'est pourquoi aux premiers symptômes de l'in-
fluenza, que sont caractérisés par une prostration
profonde, de la courbature, des maux de tête, des
frissons, la toux, vous devez avoir immédiatement
recours à un remède énergique et approprié.

Le remède tout indiqué contre l'influenza est le
Siroc de l'Abbaye "Akker" (Couvent-Saint-Paul).
Il supprime les microbes infectieux en pleine virulence
et les expulse de la gorge, des bronches et du
tube digestif et tous les troubles après ces-
sation de l'usage de ce sirop. Il agit par en-
chantement redoutables croissant comme par enchantement.

Le Siroc de l'Abbaye "Akker" Couvent-Saint-
Paul, tonique et pectoral est aussi un remède
incomparable contre l'asthme, la bronchite, l'angine
de poitrine, la toux chronique, les catarrhes
maladies de la gorge et des bronches. Influenza
même pour les plus petits enfants. Grâce au Siroc
de l'Abbaye "Akker", un malade atteint d'influenza
évite les terribles complications de cette grave
maladie infectieuse.

En vente dans toutes les pharmacies. Flacon de 50 et
4 fr. de 100 gr. 7 fr. Extrait de la signature de l'Abbé
Dépositaire général L. Baudouin, place de La Fayette 60, Paris.

Dépôt au Havre : Ph^{ie} du Pilon d'Or,
20, place de l'Hôtel-de-Ville.

TISANE DU BON PASTEUR

Un goût très agréable, se recommande pour
d'effusions de toux, Rhumes, Bronchites, Grip-
pe et toutes les Affections de la Poitrine.
Le paquet pour 2 litres de Tisane : 0 fr. 40
DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et Herboristeries

Crédit de Normandie

46, rue du Champ-de-Foies, HAVRE
FONDÉ EN 1902
L. EVERARD, Directeur

CAFÉ-DÉBIT Tant petit loyer. Aff. 25 fr. p. j.
Prix 1,500 fr.
CAFÉ-DÉBIT Meublé. Loyer 1,500 fr.
couvert par 6 meublés. Aff. 60
à 70 fr. p. j. Prix 7,500 fr.

PAVILLON MEUBLÉ Electricité, Jardin.
Loyer rare. Situ-
tion exceptionnelle, 2 chambres avec pension res-
pondant 400-500 fr. par mois. Prix 10,000 fr., avec
7,000 comptant.

MAISON MEUBLÉE Plein centre. Loyer
avec nourriture 1,150 fr., 10 cham-
bres, appartement 300 fr. par mois, plus casuel.
Prix 600.

COMMERCE pour Dames. Très beau
logement. Loyer rare. Aff. 40 fr.
par jour. Prix 2,000 fr.

TABACS Richard-Bar. Encadrement
de rues très passantes. Loyer payé de
500 fr. sous-loc. Aff. 50,000 fr. Prix à débattre.

BOULANGERIE cuisant 11 gros sacs. Loyer
rare. Prix 10,000 fr., avec
0.000 fr. comptant.

ÉPICERIE Débit Loyer 350 fr. Aff. 40 fr.
par jour. Prix 1,000 fr.

Grand choix de Fonds de commerce à tous prix
S'adresser Au Crédit de Normandie, 46, rue
du Champ-de-Foies.

Listes de Fonds et Renseignements entiè-
rement gratuits.

Fonds de Commerce à vendre

A CÉDER DE SUITE

ÉPICERIE-CRÈMERIE sur grand pass-
age. Aff. 45 fr. par jour. Prix à débattre: 9,000 fr.

ÉPICERIE-CAFÉ Brasserie de
Café, sans concu-
rence dans quartier. Prix à débattre. Aff.
30 fr. par jour. Cause santé. Prix: 3,000 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Loyer 350 fr. Aff. 80 fr.
par jour. Prix à débattre: 1,500 fr. Facilités.

PAVILLON meublé, très bien situé, petit
loyer, long bail, Jardin. Bonne
affaire pour dame. Prix: 6,000 fr.

HOTEL meublé, Pension de Famille.
Luxe, confort, mobilier. Electricité, Jardin.
Affaires moyennes: 1,500 fr. par mois. Prix à
débattre: 12,000 fr. Facilités.

PAVILLON meublé. Très ancienne mai-
son. Loyer minime. Bon mobi-
lier. 9 pièces et dépendances. Prix demandé:
1,000 fr.

TABAC-CAFÉ Meublé. Quartier cen-
tral. Loyer 300 fr. Loyer 3 fois couvert
par meublés. Aff. 160 fr. par jour, dont 60 fr. au
café. Prix à débattre. Facilités.

CAFÉ-DÉBIT Meublé. Installation. Affaires
80 fr. par jour. Prix à débattre. Prix à débattre:
1,500 fr.

CAFÉ-DÉBIT Meublé. Quartier cen-
tral. Loyer 300 fr. Loyer 3 fois couvert
par meublés. Aff. 160 fr. par jour, dont 60 fr. au
café. Prix à débattre. Facilités.

CAFÉ-DÉBIT Meublé. Quartier cen-
tral. Loyer 300 fr. Loyer 3 fois couvert
par meublés. Aff. 160 fr. par jour, dont 60 fr. au
café. Prix à débattre. Facilités.

CAFÉ-DÉBIT Meublé. Quartier cen-
tral. Loyer 300 fr. Loyer 3 fois couvert
par meublés. Aff. 160 fr. par jour, dont 60 fr. au
café. Prix à débattre. Facilités.

CAFÉ-DÉBIT Meublé. Quartier cen-
tral. Loyer 300 fr. Loyer 3 fois couvert
par meublés. Aff. 160 fr. par jour, dont 60 fr. au
café. Prix à débattre. Facilités.

Renseignements absolument gratuits
Grand choix de Fonds de Commerce dans tous
les prix
Bien s'adresser à l'ARGUS HAVRAIS, 7, rue
Dicquemare.

POUR CÉDER ou ACQUÉRIR un
FOND DE COMMERCE
au Havre ou dans la Région
adressez vous, en toute
confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue
de Paris, au Havre. LMOV (6340)

HAVRE
Imprimerie du Journal Le Havre
35, rue Fontenelle.

L'Administrateur-Délégué Gérant : O. RANDOLET

LE HAVRE

GRAND BAZAR

Demain JEUDI 29 JANVIER et Jusqu'à Fin Courant

CLOTURE des

SOLDES

APRÈS INVENTAIRE

<p>Rayon de CHAUSSURES</p> <p>Un Lot Bottillons Feutre blanc, semelle cuir. Valeur 1 45. Soldés 1 -</p> <p>Un Lot Bottes lacets ou boutons, pour fillettes et gar- çons. Valeur 11 90 12 90 15 70 Soldés 45 90 et 5 50</p> <p>Un Lot Bottes boutons ou lacets noir, pour hommes Valeur 9 95. Soldés 8 50</p> <p>Un Lot Bottes boutons marron pour dames Valeur 11 90. Soldés 8 50</p>	<p>Rayon de CHAPELLERIE</p> <p>Un Lot Casquettes pour hommes et garçons, valeur 2 45. Soldés 1 50</p> <p>Un Lot Casquettes avec rabat pour hommes Valeur 4 95. Soldés 3 50</p> <p>Rayon de CRAVATES</p> <p>Un Lot Régates et Plastrons Valeur 0 65 Soldés 0 20</p> <p>Un Lot Nœuds avec pinces, dessins variés. Valeur 0 65. Soldés 0 20</p>	<p>Rayon de SOIERIES, COLIFICHETS</p> <p>Un Lot Foulards dessins variés, valeur 4 95. Soldés, le mètre 1 40</p> <p>Un Lot Taffetas noir, valeur 3 95 et 4 95. 2 -- Soldés, le mètre 0 10</p> <p>Un Lot Dentelles blanche et noire. Soldés depuis, le mètre 0 10</p> <p>Rayon de LAINAGES</p> <p>Grand Choix de COUPONS SOLDÉS avec un Rabais Considérable</p>	<p>Rayon de Confections pour Dames</p> <p>Un Lot Corsages nubienne, forme nouvelle. Valeur 4 95. Soldés 3 --</p> <p>Un Lot Corsages crépon de laine. Valeur 12 no. Soldés 8 --</p> <p>Rayon de Confections pour Hommes</p> <p>Pardessus & Complets sont soldés avec des Différences énormes.</p> <p>Rayon de BONNETERIE</p> <p>Un Lot Châles laine, Valeur 4 fr. 95, 7 95, 8 95. Soldés à 7 fr., 6 fr. et 4 50</p>
---	--	---	--

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES A TOUS LES COMPTOIRS

Rabais Considérables

Telephone 13 64

Imprimerie du Journal

LE HAVRE

LETTRES DE DÉCÈS
en une heure
POUR TOUS LES CULTES

Pour tous renseignements s'adresser à
M. LÉPANY, directeur, 35, rue Fontenelle.

On trouve LE HAVRE
A PARIS
A la Bibliothèque de la Gare St-Lazare
(1^{er} VESTIBULE)

Biens à Vendre

Etude de M^e Paul HARTMANN,
notaire au Havre, 5, place
Carnot (successeur de M^e BACH)

L'immeuble sis à Sanvic,
rue de la République, 79,
dont l'adjudication a été an-
noncée pour le Mercredi 4 fé-
vrier 1914, a été vendu à
l'amiable.

Etude de G. ELOY, 106, bou-
levard de Strasbourg.

4 Maisons de Rapport
à Vendre à Famille, quar-
tier de l'Hôtel-de-Ville, de la
Sous-Préfecture, Saint-Roch
et Sainte-Anne. JAMES,
journalier, demeurant au
Havre, rue Casimir-Dela-
vigne, n° 11.
Demandeur ayant comparu et

Annances Judiciaires

Etude de M^e P. LÉPANY, avoué
au Havre, boulevard de Stras-
bourg, n° 111 (successeur de M^e
LEGUERNEY).

DIVORCE
Assistance judiciaire. Décision
du douze octobre mil neuf
cent douze.

Il est prononcé le divorce a été
prononcé d'entre les époux Janet-
Gauvin, au profit du mari, avec
tous effets et suites de droit.
Au Havre, le vingt-trois jan-
vier mil neuf cent quatorze.

Pour extrait :
(9000) Signé : LÉPANY.

Etude de M^e Alfred THILLARD,
avoué au Havre, 33, rue Jules-
Ancel.

Assistance judiciaire - Décision
du vingt-trois novembre mil
neuf cent douze.

DIVORCE
D'un jugement rendu par la
première Chambre du Tribunal
civil du Havre, le treize fé-
vrier mil neuf cent treize, en-
registré.

Il est prononcé le divorce a été
prononcé d'entre les époux Janet-
Gauvin, au profit du mari, avec
tous effets et suites de droit.
Au Havre, le vingt-trois jan-
vier mil neuf cent quatorze.

Pour extrait :
(9000) Signé : THILLARD.

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIÉY (4, 6 et 8 pages)

M. au Havre, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre